

PARLIAMENTARY ASSEMBLY
OF THE
COUNCIL OF EUROPE

27 January 1987

Doc. 5676

REPORT

on the war between Iraq and Iran¹
(Rapporteur : Mr van den BERGH)

I. Draft resolution
presented by the Political Affairs Committee²

The Assembly,

1. Recalling its Resolution 849 of 30 September 1985 and the appended appeal adopted by the Political Affairs Committee on 13 January 1987, expressing horror at the death and suffering caused by a war which has now continued unabated for nearly six and a half years ;
2. Noting the declarations adopted on 26 January 1987 by the Twelve in Brussels and by the Islamic Summit in Kuwait ;
3. Accepting its own responsibility as a forum of which several heads of state and government from the Middle East region have availed themselves ;
4. Bearing in mind the report of the Political Affairs Committee (Doc. 5676), based on both Iraqi and Iranian points of view, sought directly from the authorities concerned ;
5. Recalling the Council of Europe's special commitment to upholding human rights and to the fight against international terrorism, which violates the most elementary human rights, while undermining the indispensable solidarity among democracies ;

1. See Resolution 849 (1985).

2. a. Unanimously adopted by the committee on 27 January 1987.

Members of the committee : MM. *Baumel (Chairman)* ; *Steiner, van den Bergh (Vice-Chairmen)* ; *Alegre, (Alternate : Carvalho), Alemyr, Amadei, de Azevedo, Sir Frederic Bennett*, MM. *Bianco, Björck, Budtz, Butty, J.M. Caro, Çelikbas, Dejardin, Dupont, Ertl, O.J. Flanagan, Fourré, Hardy, Hengel, Hesele, Hill (Alternate : Sir Dudley Smith), Inan, Kindle, Kristjansson, de Kwaadsteniet, Lied, Lyssarides, Markopoulos, Martinez, Noerens, Papadogonas, Reddemann, Schulte, Mrs Ugalde, MM. Vecchiatti, Xuereb.*

N.B. The names of those who took part in the vote are printed in italics.

b. See 27th Sitting, 29 January 1987 (adoption of the draft resolution as amended), and Resolution 873.

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU
CONSEIL DE L'EUROPE

27 janvier 1987

Doc. 5676

RAPPORT

sur la guerre entre l'Irak et l'Iran¹
(Rapporteur : M. van den BERGH)

I. Projet de résolution
présenté par la commission des questions politiques²

L'Assemblée,

1. Rappelant sa Résolution 849, du 30 septembre 1985, et l'appel en annexe adopté par la commission des questions politiques à Paris le 13 janvier 1987, exprimant l'horreur que lui inspirent les morts et les souffrances occasionnées par six années et demie de guerre sans répit ;
2. Notant les déclarations adoptées le 26 janvier 1987 par les Douze à Bruxelles et par le Sommet islamique à Koweït ;
3. Acceptant sa propre responsabilité en tant que forum que plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement de la région du Proche-Orient ont mis à profit ;
4. Tenant compte du rapport de la commission des questions politiques (Doc. 5676), fondé sur les points de vue irakien et iranien recueillis directement auprès des autorités intéressées ;
5. Rappelant l'attachement particulier du Conseil de l'Europe à la défense des droits de l'homme et à la lutte contre le terrorisme international, lequel viole les droits de l'homme les plus élémentaires tout en sapant la solidarité indispensable entre les démocraties ;

1. Voir Résolution 849 (1985).

2. a. Adopté à l'unanimité par la commission le 27 janvier 1987.

Membres de la commission : MM. *Baumel (Président)* ; *Steiner, van den Bergh (Vice-Présidents)* ; *Alegre (Remplaçant : Carvalho), Alemyr, Amadei, de Azevedo, Sir Frederic Bennett*, MM. *Bianco, Björck, Budtz, Butty, J.M. Caro, Çelikbas, Dejardin, Dupont, Ertl, O.J. Flanagan, Fourré, Hardy, Hengel, Hesele, Hill (Remplaçant : Sir Dudley Smith), Inan, Kindle, Kristjansson, de Kwaadsteniet, Lied, Lyssarides, Markopoulos, Martinez, Noerens, Papadogonas, Reddemann, Schulte, M^{me} Ugalde, MM. Vecchiatti, Xuereb.*

N.B. Les noms des membres qui ont pris part au vote sont indiqués en italique.

b. Voir 27^e séance, 29 janvier 1987 (adoption du projet de résolution amendé), et Résolution 873.

6. Reaffirming its belief that the superpowers share not only a common interest but a common responsibility to work for the settlement of a conflict in one of the world's most strategically sensitive areas, and regretting that the conflict has not been included in the agenda of their bilateral talks ;

7. Regretting that its own member states, even within the United Nations Security Council, remain divided in their approach to the search for an end to hostilities, and that Iran has up to the present rejected all resolutions adopted by the world body,

8. Invites both belligerents to co-operate with the Secretary General of the United Nations in his efforts to bring about peace in the region ;

9. Expresses its solidarity with Turkey in its efforts to seek a settlement through the Islamic Conference Organisation, and also in the burden resulting from the presence on its territory of hundreds of thousands of refugees seeking asylum to escape the war raging along its frontiers ;

10. Urges governments and parliaments of member states to support all efforts to mediate, notably those of the United Nations Secretary General ;

11. Resolves to intensify contacts with the United States Congress and Administration, and with the states of the Middle East, with a view to working jointly towards securing an honourable and lasting negotiated settlement to the conflict, which should be pursued, among other things, by a total arms embargo, the breaking of which no consideration can justify, including especially all products fit for the production of chemical weapons, and to achieving full solidarity in the fight against hostage-taking and other manifestations of international terrorism, engendered by tensions in the Gulf region.

Appendix

Iraq-Iran war—Assembly appeal

The Political Affairs Committee of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, meeting in Paris on 13 January 1987, examined a report and draft resolution on the war between Iraq and Iran, which will be submitted to the plenary Assembly in Strasbourg, to be held from 26 to 30 January.

In the light of current developments in the war and the loss of a huge number of human lives—a tragedy unacceptable at the end of the twentieth century—the Political Affairs Committee instructed the President of the Assembly to appeal

6. Réaffirmant sa conviction que non seulement il est de l'intérêt des deux superpuissances, mais aussi de leur responsabilité, d'œuvrer au règlement d'un conflit dans l'une des régions du monde les plus sensibles du point de vue stratégique, et regrettant que le conflit n'ait pas été inscrit à l'ordre du jour de leurs entretiens bilatéraux ;

7. Regrettant que ses propres Etats membres, même au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, restent partagés quant à la méthode à suivre pour mettre fin aux hostilités, et que l'Iran ait rejeté jusqu'à présent toutes les résolutions adoptées par l'Organisation mondiale,

8. Invite les deux belligérants à coopérer avec le Secrétaire général des Nations Unies dans ses efforts pour amener la paix dans la région ;

9. Exprime sa solidarité avec la Turquie dans ses efforts pour trouver un règlement par l'intermédiaire de l'Organisation de la Conférence islamique, ainsi que dans la charge que représente la présence sur son territoire de centaines de milliers de réfugiés à la recherche d'un asile à cause d'une guerre qui fait rage tout le long de ses frontières ;

10. Exhorte les gouvernements et les parlements des Etats membres à soutenir tous les efforts de médiation, notamment ceux du Secrétaire général des Nations Unies ;

11. Décide d'intensifier les contacts avec le Congrès et le Gouvernement des Etats-Unis et avec les pays du Proche-Orient, en vue d'œuvrer conjointement pour assurer un règlement négocié honorable et durable du conflit, qui devrait être réalisé, entre autres, par un embargo total sur les armes dont aucune considération ne peut justifier la violation et pour parvenir à une pleine solidarité dans la lutte contre la prise d'otages et les autres manifestations du terrorisme international engendrées par les tensions dans la région du Golfe.

Annexe

Guerre Irak-Iran — Appel de l'Assemblée

La commission des questions politiques de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, réunie à Paris le 13 janvier 1987, a examiné le rapport sur la guerre entre l'Irak et l'Iran accompagné d'un projet de résolution qui seront présentés à l'Assemblée plénière à Strasbourg, du 26 au 30 janvier.

Cependant, face aux développements actuels de la guerre, face à la perte d'un très grand nombre de vies humaines, tragédie inacceptable en cette fin du vingtième siècle, la commission des questions politiques a chargé le Président de

not only to the parties concerned but also, and in particular, to the international community to do everything possible to put a stop to the massacre and save the human lives threatened by the conflict, which has now lasted for over six years. Given the unacceptable situation, there is a need for urgent action by the United Nations Security Council and by all countries so that a total embargo on the sale of arms to the warring states is agreed on, a commission is appointed to investigate arms traffic to those states, and ways are found of bringing the war to an end.

The committee is also fervently appealing to the two parties involved to allow the International Committee of the Red Cross (ICRC) to fulfil its humanitarian function for the benefit of both prisoners and civilians.

Mankind cannot, and must not, be an impassive bystander in this atrocious war.

II. Explanatory memorandum

by Mr van den BERGH

1. More than a year has elapsed since the Assembly's debate on Document 5456 and the adoption of Resolution 849, without any sign of progress in the peace efforts supported by the Council of Europe, but, on the contrary, the deterioration of a conflict which has now lasted longer than the second world war. There is also an increased overflow of violence originating in the Gulf on to the streets of several Council of Europe states, including France, the Federal Republic of Germany, Turkey and the United Kingdom.

2. The present memorandum, prepared at the request of the Political Affairs Committee and its sub-committee on the situation in the Middle East, is an attempt to update my earlier report under the chapter headings:

- the military and economic situation;
- repercussions in the Arab world;
- Europe's vulnerability and responsibility;
- responsibility of the United Nations and of the superpowers.

1. The military and economic situation

3. In spite of the *de facto* support (a situation since modified by revelations of secret United States Iranian deals) noted in Resolution 849 of both superpowers for Iraq, also backed by the vast wealth of the Arab world and the most modern French weapons, the balance, in what nevertheless remains for the time being a stalemate, has shifted

l'Assemblée de lancer un appel non seulement aux parties concernées mais surtout à la communauté internationale de faire tout leur possible afin d'arrêter le massacre en cours et de sauvegarder les vies humaines, menacées par un conflit qui dure maintenant depuis plus de six ans. Cette situation inacceptable appelle l'intervention urgente du Conseil de sécurité des Nations Unies et de tous les pays en vue de rechercher les moyens de mettre fin à cette guerre et d'adopter le principe d'embargo total sur la vente d'armes aux pays bellicérants et d'une commission d'enquête sur le trafic d'armes à destination de ces pays.

La commission lance également un appel fervent aux deux parties en cause pour qu'elles permettent au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de remplir ses tâches humanitaires au bénéfice à la fois des prisonniers et de la population.

L'humanité ne peut et ne doit rester un spectateur impassible devant cette horrible guerre.

II. Exposé des motifs

par M. van den BERGH

1. Plus d'un an s'est écoulé depuis la discussion par l'Assemblée du document 5456 et l'adoption de la Résolution 849 sans aucun signe de progrès dans les efforts de paix soutenus par le Conseil de l'Europe. Bien au contraire, la situation s'est dégradée et la durée du conflit dépasse maintenant celle de la deuxième guerre mondiale. La violence originaire du Golfe se déverse aussi de plus en plus dans les rues de plusieurs Etats du Conseil de l'Europe, notamment la France, la République Fédérale d'Allemagne, la Turquie et le Royaume-Uni.

2. Le présent exposé, établi à la demande de la commission des questions politiques et de sa sous-commission de la situation au Proche-Orient, vise à mettre à jour mon précédent rapport sous les rubriques ci-après:

- situation militaire et économique;
- répercussions dans le monde arabe;
- vulnérabilité et responsabilité de l'Europe;
- responsabilité des Nations Unies et des superpuissances.

1. Situation militaire et économique

3. En dépit du soutien *de facto* (situation modifiée depuis lors par la révélation des tractations secrètes entre les Etats-Unis et l'Iran), dont prend note la Résolution 849, accordé par les deux superpuissances à l'Irak qui bénéficie également de la grande richesse du monde arabe et des armements français les plus modernes, la balance, dans

in favour of Iran, with its three to one advantage in population, combined with a geography giving "strategic depth". This shift became especially clear by April of this year, when it was realised that the Iraqi forces, in spite of renewed use of internationally outlawed chemical weapons, were incapable of dislodging the Iranians from Iraqi territory round the port of Fao, adjacent to the frontier of Kuwait, on the West Bank of the Shatt-al-Arab river, captured overnight on 11 February (the 7th anniversary of the overthrow of the Shah) as the result of the "Dawn-8" offensive.

4. In mid-May, Iranian forces retook Mehran whose brief occupation had been a rare departure from the essentially defensive posture of Iraq's ground troops since 1982. The town had been seen as a "bargaining chip" to exchange for Fao.

5. The main effort of Iraq to put pressure on Iran (in addition to diplomatic pressure principally through the United Nations—see Chapter 4, below) has been more effective use of air superiority through long-range bombing raids, involving attacks by French Mirage F-1s, refuelled in mid-air by Soviet Antonovs, for example on the oil terminal at Sirri Island, near the Strait of Hormuz. Renewed Iraqi raids on civilian targets brought retribution in the form of ground-to-ground Iranian missile attacks on central Baghdad, and shelling of Basra by Iranian heavy artillery.

6. Short of acute economic pressure (such as a virtually complete cut-off of oil exports), Iran lacks an incentive to seek an end to the war of attrition. As *The Economist* in London has noted (11 October 1986), "war and revolution have become intertwined in Iran, and in doing so have helped to sustain the Ayatollah's regime".

7. More than six years of war have brought economic hardship to both sides, but the hardship appears to be better supported by the Iranians. Thus (as *The Economist* writes, reporting on Tehran's international trade fair last autumn) "As oil provided nearly all Iran's foreign exchange, the slump in the oil price this year has meant that the value of exports has fallen—by over 30 % on some estimates ... Letters of credit are available only for top-priority official imports—military wares, food, medicines and farm and industrial machinery. But when Iran does issue letters of credit it honours them promptly—unlike Iraq"—the latter country currently owing at least 40 thousand million dollars to foreign creditors. There are also clear indications that the Iranian economy can support generous subsidies to the radical Shia *hezbollahi* in

ce qui reste néanmoins pour le moment une impasse, penche désormais en faveur de l'Iran qui dispose de moyens humains trois fois supérieurs et d'une géographie lui donnant une «profondeur stratégique». Cela est très clairement apparu en avril de cette année, lorsque l'on a constaté que les forces irakiennes, malgré l'emploi d'armes chimiques prosrites par la communauté internationale, étaient incapables de déloger les Iraniens du territoire irakien entourant le port de Fao contigu à la frontière du Koweït, sur la rive occidentale du fleuve Chatt al-Arab, attaqué par surprise le 11 février (7^e anniversaire du renversement du chah) à la suite de l'offensive «Aube-8».

4. A la mi-mai, les forces iraniennes ont repris Mehran dont la courte occupation avait constitué une rare dérogation à la position essentiellement défensive des troupes terrestres irakiennes depuis 1982. La ville avait été considérée comme une monnaie d'échange contre Fao.

5. L'Irak s'est efforcé d'exercer des pressions sur l'Iran (outre les pressions diplomatiques principalement par l'intermédiaire des Nations Unies — voir chapitre 4 ci-dessous) en utilisant plus efficacement la supériorité aérienne par des raids de bombardement à longue distance, avec des attaques par des Mirage F-1 français ravitaillés en vol par des Antonov soviétiques, par exemple sur le terminal pétrolier de l'île de Sirri près du détroit d'Ormuz. Les raids irakiens répétés sur des objectifs civils ont été sanctionnés sous la forme d'une attaque iranienne par missile sol-sol sur le centre de Bagdad et le bombardement de Bassora par l'artillerie lourde iranienne.

6. Mis à part une forte pression économique (telle qu'une coupure pratiquement totale des exportations pétrolières), l'Iran n'a aucune raison de chercher à mettre fin à la guerre d'usure. Comme *The Economist* de Londres l'a observé (11 octobre 1986), «la guerre et la révolution sont devenues étroitement liées en Iran et, ce faisant, ont aidé à soutenir le régime de l'ayatollah».

7. Plus de six années de guerre ont engendré, chez les deux belligérants, une situation économique précaire que les Iraniens semblent mieux supporter. Ainsi (comme l'écrit *The Economist* dans un article sur la foire commerciale internationale de Téhéran l'automne dernier) «comme le pétrole fournissait la presque totalité des devises étrangères de l'Iran, l'effondrement du prix du pétrole cette année signifie que la valeur des exportations a diminué — de plus de 30 % selon certaines estimations... Les lettres de crédit ne peuvent être obtenues que pour les importations officielles de haute priorité — articles militaires, produits alimentaires, médicaments et machines agricoles et industrielles. Mais, lorsque l'Iran émet des lettres de crédit, il les honore rapidement — contrairement à l'Irak» — ce dernier pays devant

Lebanon and certain resistance movements in Afghanistan.

8. While there is some internal opposition to the war (including on religious grounds) from the Movement for the Liberation of Iran, represented in Parliament, and led by the former Prime Minister Mehdi Bazarghan, support for the war remains a test of revolutionary credentials. In Iraq on the other hand, measures such as the mobilisation in June of 60 000 university students, as well as professors up to the age of 45 "to coincide with the summer holidays" are not at all popular.

2. Repercussions in the Arab world

9. Iran's occupation in February 1986 of Arab land around Fao intensified alarm among the conservative Arab Gulf states and prompted efforts, in which King Hussein of Jordan played a leading part, to separate Syria from its alliance with Iran in favour of joining a movement of wider Arab solidarity.

10. A number of factors had already placed strain on the Damascus-Tehran alliance, whose main motivation appears to have been traditional rivalry and ambitions for Arab leadership between the Ba'athist regimes in Damascus and Baghdad. There was also an economic incentive for Syria's links with Iran as long as the latter provided cheap oil. But Syria's economic problems have been such that Iran temporarily interrupted deliveries because no payment had been made since 1982. And recent events have shown that Tehran does not need Damascus as a channel for arms supplies.

11. A disincentive for the alliance had been that Arab "solidarity" subsidies to Syria (as a front-line state in the Arab-Israeli conflict) had dwindled from 1,8 thousand million dollars to less than half that sum. Moreover reopening the trans-Syrian oil pipeline, from Kirkuk in Iraq to the Mediterranean, would be worth an estimated 300 million dollars in annual transit fees.

12. Apart from financial incentives and disincentives, increasingly overt rivalry between Syria and Iran in Lebanon has been placing the alliance under strain. Not only is the presence of several hundred Iranian Revolutionary Guards something of an embarrassment to Syria in its efforts to control the Bekaa valley, but the Iranian-backed (and apparently financed) *hezbollahi* in Southern Lebanon have been gaining influence at the expense of the more moderate Shi'ite Syrian-backed Amal forces.

actuellement au moins 40 milliards de dollars à des créanciers étrangers. Il est également évident que l'économie iranienne peut supporter de verser de généreuses subventions aux *hezbollahi* chiites radicaux, au Liban et à certains mouvements de résistance en Afghanistan.

8. Alors qu'il existe une certaine opposition interne à la guerre (y compris pour des motifs religieux) de la part du Mouvement pour la libération de l'Iran représenté au Parlement et ayant à sa tête l'ancien Premier ministre Mehdi Bazarghan, le soutien de la guerre reste une preuve de l'engagement révolutionnaire. En revanche, en Irak, des mesures telles que la mobilisation en juin de 60 000 étudiants et professeurs jusqu'à l'âge de 45 ans «pour coïncider avec les vacances d'été» ne sont absolument pas populaires.

2. Répercussions dans le monde arabe

9. L'occupation par l'Iran, en février 1986, des terres arabes entourant Fao a intensifié l'inquiétude des Etats arabes conservateurs du Golfe et a été à l'origine des efforts, où le roi Hussein de Jordanie a joué un rôle déterminant visant à détacher la Syrie de son alliance avec l'Iran et à la faire adhérer à un mouvement de plus grande solidarité arabe.

10. Plusieurs facteurs avaient déjà perturbé l'alliance Damas-Téhéran dont la principale motivation semble avoir été la rivalité traditionnelle et l'aspiration au *leadership* du monde arabe des régimes baassistes de Damas et Bagdad. Les liens de la Syrie avec l'Iran répondaient également à un motif économique aussi longtemps que ce dernier fournissait du pétrole à bon marché. Mais les problèmes économiques de la Syrie ont été tels que l'Iran a provisoirement interrompu ses livraisons, n'ayant pas été payé depuis 1982. Et les récents événements ont montré que Téhéran n'a pas besoin de Damas pour l'acheminement des livraisons d'armes.

11. L'alliance a souffert du fait que l'aide «de solidarité» arabe à la Syrie (en tant qu'Etat de première ligne dans le conflit arabo-israélien) est tombée de 1,8 milliard de dollars à moins de la moitié de cette somme. De plus, la réouverture de l'oléoduc transsyrien de Kirkouk en Irak à la Méditerranée, vaudrait probablement 300 millions de dollar en droits de transit annuels.

12. Indépendamment des incitations financières positives et négatives, l'alliance a souffert de la rivalité de plus en plus ouverte entre la Syrie et l'Iran au Liban. Non seulement la présence de plusieurs centaines de Gardiens de la révolution iraniens embarrasse la Syrie dans ses efforts pour contrôler la plaine de la Bekaa, mais en plus, les *hezbollahi*, appuyés (et apparemment financés) par l'Iran au Sud-Liban, ont gagné en influence aux dépens des forces chiites Amal plus modérées, soutenues par la Syrie.

13. It is too early, however, to speak of a realignment following the meeting in Damascus on 13 June between the Syrian Foreign Minister Farouk Al Shareh and the Iraqi Deputy Prime Minister and Foreign Minister Tariq Aziz. This meeting did not prevent the arrival in Damascus in early October of the leader of the Iranian Revolutionary Guards, Mohsen Rafiq Doost, for what the Syrians have described as "an exchange of important information" possibly in connection with the major Iranian offensive, often announced in Tehran and considered by some to be imminent. It was noted that Syria was allowed by Iran to take the credit (badly needed in the wave of the Hindawi affair) for the release of the French hostages Marcel Coudari and Camille Sontag.

14. The Iranians have attempted to allay fears of the Gulf states and used scarcely-veiled threats. Thus the Speaker of the Parliament Hojatolislam Ali Akbar Hashemi Rafsanjani declared in a Radio Tehran interview in mid-March, that his country had no wish to extend the war beyond Iraq and was ready to forget the past support given by the Gulf states to Baghdad "on condition that they corrected their policy". Otherwise they would have to face the consequences. Observers agree in interpreting the replacement of the Saudi oil minister, Sheik Yamani, as a measure to placate Iran, against whom Yamani's low-price policies had been aimed.

15. However, particularly in view of the increasing activities of Iranian-supported movements in Lebanon and Afghanistan, fears are growing, well beyond the "front-line states" that, for Iran, the state is not the unit which counts in the conduct of international affairs, but rather the *umma*, or community of believers.

16. Arab fears are reflected in the *note verbale* (see Appendix I) transmitted on 7 March to the Council of Europe by the Council of Arab Heads of Diplomatic Missions in Brussels. More recently Arab concern found expression (on 22 October 1986) when the ambassadors accredited to Brussels of Iraq, Jordan and Kuwait called upon President Jung. They stressed that European governments should:

- call upon Iran to co-operate with the United Nations Secretary General's peace mission,
- apply the embargo on arms exports to Iran more seriously, and
- denounce Iran's support for terrorism.

American arms deliveries to Iran provoked a further *note verbale* (see Appendix II), dated 20 November, drawing attention to "the flagrant contradiction between American words and acts".

13. Il est toutefois encore trop tôt pour parler d'un réalignement à la suite de la réunion de Damas le 13 juin entre le ministre syrien des Affaires étrangères Farouk Al Shareh et le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères d'Irak, Tariq Aziz. Cette réunion n'a pas empêché l'arrivée à Damas au début d'octobre du chef des Gardiens de la révolution iraniens, Mohsen Rafiq Doust, pour ce que les Syriens ont qualifié d'«échange d'informations importantes», peut-être en liaison avec la grande offensive iranienne souvent annoncée à Téhéran et jugée imminente par certains. On a noté que l'Iran a laissé la Syrie s'attribuer le mérite (dont elle avait bien besoin à la suite de l'affaire Hindawi) de la libération des otages français Marcel Coudari et Camille Sontag.

14. Les Iraniens ont essayé d'apaiser les craintes des Etats du Golfe et utilisé des menaces à peine voilées. Ainsi, le Président du Parlement, Hojatolislam Ali Akbar Hashemi Rafsanjani, a déclaré, lors d'une interview à Radio Téhéran, à la mi-mars, que son pays n'avait aucun désir d'étendre la guerre au-delà de l'Irak et était prêt à oublier le soutien passé que les Etats du Golfe ont accordé à Bagdad «à condition qu'ils modifient leur politique». Autrement, ils devront faire face aux conséquences. Les observateurs s'accordent à interpréter le remplacement du ministre saoudien du Pétrole, Cheik Yamani, comme une mesure destinée à apaiser l'Iran contre lequel étaient dirigées les politiques de faible prix de Yamani.

15. Toutefois, notamment en vue des activités grandissantes des mouvements soutenus par l'Iran, au Liban et en Afghanistan, on reconnaît de plus en plus, bien au-delà des «Etats de première ligne» que, pour l'Iran, l'unité qui compte dans la conduite des affaires internationales, ce n'est pas l'Etat mais l'*umma* ou la communauté des croyants.

16. La note verbale (annexe I) transmise le 7 mars au Conseil de l'Europe par le Conseil des chefs de mission diplomatique arabes à Bruxelles reflète les craintes arabes. Plus récemment, les préoccupations arabes ont été exprimées (le 22 octobre 1986) lorsque les ambassadeurs d'Irak, de Jordanie et du Koweït, accrédités à Bruxelles, ont lancé un appel au Président Jung. Ils ont souligné que les gouvernements européens devaient:

- inciter l'Iran à coopérer à la mission de paix du Secrétaire général des Nations Unies;
- appliquer plus sérieusement l'embargo sur les exportations d'armes à l'Iran; et
- dénoncer le soutien iranien au terrorisme.

Les livraisons d'armes américaines à l'Iran ont provoqué une nouvelle note verbale (annexe II) en date du 20 novembre qui attire l'attention sur «la contradiction flagrante entre les paroles et les actes des Etats-Unis».

3. European vulnerability and responsibilities

17. Our Assembly has twice in 1986 (Recommendation 1024 and Resolution 863) identified Iran, together with Libya and Syria, as a state supporting terrorism, although the French Government, following the wave of attacks in Paris in early September, has not yet declared proof of the implication of any state.

18. It is not to be excluded that such discretion results from Iran's role in the past (and possibly in the future, too) in the liberation of French hostages in Lebanon. In late June, an Iranian minister proclaimed Iran's "vital and constructive role" in securing the liberation of the journalists Philippe Rochot and Georges Hansen and such a role seemed also to have been exercised in October where MM. Coudari and Sontag were concerned. Some analysts, including the former Foreign Minister Michel Jobert, have nevertheless drawn attention to France's vulnerability resulting from her policy in the Middle East. For the former minister: "After the Gulf war erupted, our military support for Iraq assumed dimensions that went far beyond our policy... Lacking the power to tangle with the big Soviet and American Satans, the Khomeiny regime chose France for the role of the little Satan eminently suited as a target for combative gestures meant to impress Arabs" (*International Herald Tribune*, 7 October 1986).

19. France had already caused some satisfaction in Tehran (and dismay in Baghdad) by taking steps to moderate a blatantly one-sided support for one belligerent. Thus the visit to Paris in May of the Iranian Deputy Prime Minister Ali Reza Moaiyeri (who, a year earlier, as chargé d'affaires in Paris, had exchanged views with our Sub-committee on the situation in the Middle East) was considered a turning point on two issues: the repayment of a one thousand million dollar loan (Eurodif), contracted under the Shah, and curtailment of the activities of Iranian opposition groups, notably Massoud Rajavi's Peoples' Mujahedin, who departed "voluntarily" from Auvers-sur-Oise for Baghdad in June. However, at the end of September, Radio Tehran announced that France's "political and military support for Iraq remains an obstacle to normalisation".

20. Our Assembly's last resolution (Resolution 849 of September 1985) on the Gulf war stressed the important role of Turkey, as one of the few countries enjoying genuinely good relations with both belligerents, in promoting a solution to the conflict. It should also be noted that Turkey is particularly vulnerable, as a result of its common border with both countries. In particular (according to articles in the Turkish daily newspapers, including *Milliyet* of 16 April) Turkey has received

3. Vulnérabilité et responsabilité de l'Europe

17. En 1986, notre Assemblée a, à deux reprises (Recommandation 1024 et Résolution 863), identifié l'Iran, avec la Libye et la Syrie, comme un Etat soutenant le terrorisme, quoique le Gouvernement français, à la suite de la vague d'attentats qui a eu lieu à Paris au début de septembre, n'ait pas encore apporté la preuve de l'implication de tel ou tel Etat.

18. Il n'est pas à exclure que cette discrétion résulte du rôle passé (et peut-être également futur) de l'Iran dans la libération des otages français au Liban. A la fin du mois de juin, un ministre iranien a proclamé le «rôle vital et constructif» joué par l'Iran pour assurer la libération des journalistes Philippe Rochot et Georges Hansen, et il semble qu'il ait joué ce même rôle en octobre dans le cas de MM. Coudari et Sontag. Certains analystes, y compris l'ancien ministre des Affaires étrangères Michel Jobert, ont néanmoins attiré l'attention sur la vulnérabilité de la France du fait de sa politique au Proche-Orient. Pour l'ancien ministre, «après le déclenchement de la guerre du Golfe, notre soutien militaire à l'Irak a pris des dimensions qui ont dépassé de beaucoup notre politique... N'ayant pas la puissance pour s'attaquer aux grands Satans soviétique et américain, le régime de Khomeiny a choisi la France pour le rôle du petit Satan qui était une cible parfaite pour des gestes combattifs destinés à impressionner les Arabes» (*International Herald Tribune*, 7 octobre 1986).

19. La France avait déjà provoqué une certaine satisfaction à Téhéran (et une consternation à Bagdad) en prenant des mesures pour modérer un soutien unilatéral flagrant d'un des deux belligérants. Ainsi, la visite à Paris en mai du Vice-Premier ministre iranien Ali Reza Moaiyeri (avec lequel notre sous-commission de la situation au Proche-Orient avait tenu un échange de vues un an plus tôt alors qu'il était chargé d'affaires à Paris) a été considérée comme un tournant sur deux points: le remboursement d'un emprunt d'un milliard de dollars (Eurodif) contracté sous le chah, et la diminution des activités des groupes d'opposition iraniens, notamment les moudjahidin du peuple de Massoud Radjavi qui a quitté «volontairement» Auvers-sur-Oise pour Bagdad en juin. Toutefois, à la fin de septembre, Radio Téhéran a annoncé que «le soutien politique et militaire de la France à l'Irak reste un obstacle à la normalisation».

20. La dernière résolution de notre Assemblée (Résolution 849 de septembre 1985) sur la guerre du Golfe a souligné le rôle important de la Turquie, un des rares pays jouissant de relations vraiment bonnes avec les deux belligérants, dans la promotion d'une solution du conflit. Il convient également de noter que la Turquie est particulièrement vulnérable en raison de sa frontière commune avec les deux pays. En particulier (selon des articles parus dans les quotidiens turcs, notamment

over the last year one million legal or illegal Iranian immigrants, who, although mainly opponents of the regime, pose a great potential danger due to their involvement in criminal activities.

21. Iran, which supports the Kurdish rebels in Iraq, expressed displeasure at a Turkish cross-border bombing raid, following the killing of twenty Turkish soldiers in early August. Turkey, on her side, has protested at critical remarks made by Ayatollah Khomeiny on the subject of Atatürk, founder of Turkey as a secular state. The Turkish Foreign Minister, who paid a three-day visit to Tehran in late August declared that "friendly and neighbouring countries sometimes have views on events that differ. If that happens they should not break relations but on the contrary make contacts more frequent and express their views to each other".

22. Violent clashes causing deaths or injuries recently took place in London (August), Frankfurt and Bonn (October) involving supporters and opponents of the Iranian regime.

23. Our Assembly's Resolution 849 called upon governments and parliaments of member states to work for the earliest possible cease-fire and the opening of negotiations aimed at achieving an honourable and lasting negotiated settlement, stressing the need for an embargo on all exports of arms. Unfortunately there is no sign of this or of any distinctively European position emerging, even if the Twelve called in early August on the belligerents to cease deliberate attacks on civilian targets and to "end hostilities as soon as possible".

24. The emergence of a European consensus, let alone a European initiative, is complicated by the fact that even the two European permanent members of the United Nations Security Council have different perceptions of the conflict. Thus *The Times* in London (of 26 February 1986) stated in connection with the resolution just adopted in New York, that "Britain, with some help from the Chinese, struggled against France, the United States and the Soviet Union, who made certain that Iraq was shielded from outright censure" (see paragraph 26 below).

4. Responsibility of the United Nations and of the superpowers

25. Our Assembly's Resolution 849 called upon parliaments and governments of member states to give "their full support to the Secretary General of the United Nations in his efforts to exploit signs of a new flexibility in Tehran". It is true that the "flexibility" would seem limited in scope, since the call for the overthrow of the Sad-

Milliyet du 16 avril), un million d'immigrants iraniens sont entrés légalement ou illégalement en Turquie l'année dernière, qui, bien qu'étant pour la plupart des opposants au régime, constituent un grand danger potentiel dû à leur engagement dans des activités criminelles.

21. L'Iran, qui soutient les rebelles kurdes en Irak, a exprimé son mécontentement d'un raid turc de représailles après le massacre de vingt soldats turcs au début d'août. De son côté, la Turquie a protesté contre les critiques faites par l'ayatollah Khomeiny au sujet d'Ataturk, fondateur de la Turquie en tant qu'Etat laïc. Le ministre turc des Affaires étrangères, lors d'une visite de trois jours à Téhéran fin août, a déclaré que «des pays amis et voisins ont parfois des divergences de vues sur les événements. Lorsque cela se produit, ils ne doivent pas rompre leurs relations mais au contraire intensifier leurs contacts et se communiquer leurs vues».

22. De violents heurts entraînant des morts et des blessés se sont récemment produits à Londres (août), à Francfort et à Bonn (octobre) entre partisans et adversaires du régime iranien.

23. La Résolution 849 de notre Assemblée invitait les gouvernements et les parlements des Etats membres à œuvrer afin qu'un cessez-le-feu intervienne aussi rapidement que possible et entraîne l'ouverture de négociations visant à parvenir à un règlement négocié honorable du conflit, et soulignait la nécessité d'un embargo sur toutes les fournitures d'armes. Malheureusement, il n'y en a aucun signe, ni d'ailleurs de l'apparition d'une position clairement européenne, même si, au début d'août, les Douze ont exhorté les belligérants à cesser leurs attaques délibérées sur des objectifs civils et à «mettre fin aux hostilités dans les plus brefs délais».

24. L'apparition d'un consensus européen, sans parler d'une initiative européenne, est compliquée par le fait que même les deux membres permanents européens du Conseil de sécurité des Nations Unies ont une perception différente du conflit. Ainsi, *The Times* de Londres (du 26 février 1986) a déclaré à l'occasion de la résolution qui venait d'être adoptée à New York que «la Grande-Bretagne, avec l'aide des Chinois, s'est opposée à la France, aux Etats-Unis et à l'Union Soviétique qui ont veillé à protéger l'Irak d'une censure claire et nette» (voir paragraphe 26 ci-dessous).

4. Responsabilité des Nations Unies et des superpuissances

25. La Résolution 849 de notre Assemblée invitait les parlements et les gouvernements des Etats membres à accorder «leur plein appui au Secrétaire général des Nations Unies dans ses efforts pour exploiter les signes d'une nouvelle flexibilité à Téhéran». Il est vrai que le mot «flexibilité» semble d'une portée limitée étant donné

dam Hussein regime has only been moderated to the extent that Iran has stated that it would be satisfied if the international community condemns Iraq as the aggressor. (Ali Reza Moaiyeri told the sub-committee in June 1985 that he had in mind something comparable to the Nuremberg tribunal which tried nazis after the second world war.)

26. The Security Council Resolution 582, adopted in February of this year, went as far as "deploring the initial act which gave rise to the conflict", after the Arab group, supported by both superpowers and France, had modified a draft sponsored by Britain, Denmark and Australia which would have gone further towards naming the aggressor, in the hope of enticing Iran into a cease-fire leading to a negotiated settlement.

27. The latest Security Council resolution (Resolution 588), unanimously adopted on 8 October, reiterated earlier calls for a cease-fire and the withdrawal of forces to internationally recognised borders. The United Nations Under-Secretary General, Diego Cordovez, is to visit the region in the hope of forestalling a major Iranian offensive. The Secretary General was invited to report back to the Security Council by 30 November (see Appendix III).

28. This resolution was rejected by Iran's ambassador to the United Nations, Saïd Rajan Khorassani, in view of the fact that it made no reference to the chemical weapons "used repeatedly by Iraq". Neither had it specified that the settlement should be "acceptable to both parties". This resolution is the seventh on the subject of the Gulf war to be adopted since its outbreak in 1980, and there is little reason to suppose that it has greater chances of being implemented than its predecessors. Following his confirmation for a new five-year term as head of the world body, Mr Perez de Cuellar declared in an interview with *Le Monde* (of 16 October 1986): "I am honoured to note that if the Security Council is rejected by Iran the government in Tehran continues to show its confidence in the Secretary General".

29. Voices are increasingly raised to ask why the superpowers could not in this case, which certainly does not see them confronting one another, intervene to bring peace. Our Assembly's resolution also stressed the need to "encourage the Governments of the United States and the Soviet Union to make this conflict an issue in their bilateral talks", and in a television interview just before the Reykjavik Summit, the United States Under-Secretary of State, Rozanne Ridgeway had confirmed that the issue might indeed be raised there.

que l'appel au renversement du régime de Saddam Hussein n'a été modéré que dans la mesure où l'Iran a déclaré se satisfaire d'une condamnation de l'Irak en tant qu'agresseur par la communauté internationale. (Ali Reza Moaiyeri avait déclaré, en juin 1985, à la sous-commission, qu'il songeait à une procédure comparable au tribunal de Nuremberg qui avait jugé les nazis après la deuxième guerre mondiale.)

26. La Résolution 582 du Conseil de sécurité, adoptée en février 1986, est allée jusqu'à «déplorer l'acte initial qui a provoqué le conflit» après que le groupe arabe, appuyé par les deux superpuissances et la France, eut modifié un projet parrainé par la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Australie, qui serait allé jusqu'à nommer l'agresseur, dans l'espoir d'entraîner l'Iran dans un cessez-le-feu aboutissant à un règlement négocié.

27. La dernière résolution du Conseil de sécurité (Résolution 588), adoptée à l'unanimité le 8 octobre, a réitéré les appels précédents à un cessez-le-feu et au retrait des forces sur les frontières internationalement reconnues. Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies, Diego Cordovez, doit visiter la région dans l'espoir de prévenir une grande offensive iranienne. Le Secrétaire général était invité à faire rapport au Conseil de sécurité avant le 30 novembre (voir annexe III).

28. L'ambassadeur d'Iran auprès des Nations Unies, Saïd Rajan Khorassani, a rejeté cette résolution car elle ne fait aucune allusion aux armes chimiques «utilisées systématiquement par l'Irak». Elle ne spécifie pas non plus que le règlement doit être «acceptable aux deux parties». Cette résolution est la septième sur la question de la guerre du Golfe à être adoptée depuis le début des hostilités en 1980 et il n'y a guère de raisons de supposer qu'elle a plus de chances d'être mise en œuvre que les précédentes. A la suite de sa confirmation à la tête de l'Organisation mondiale pour un nouveau mandat de cinq ans, M. Perez de Cuellar a déclaré, dans une interview au *Monde* (du 16 octobre 1986) qu'il était «honoré de constater que, si le Conseil de sécurité est rejeté par l'Iran, le Gouvernement de Téhéran continue de faire confiance au Secrétaire général».

29. De plus en plus de voix s'élèvent pour demander pourquoi les superpuissances ne pourraient pas, dans ce cas, où, pour une fois, elles ne s'affrontent pas, intervenir pour rétablir la paix. La résolution de notre Assemblée soulignait également la nécessité d'encourager «les Gouvernements des Etats-Unis et de l'Union Soviétique à porter ce conflit à l'ordre du jour de leurs entretiens bilatéraux» et, dans une interview à la télévision juste avant le Sommet de Reykjavik, le sous-secrétaire d'Etat américain, Rozanne Ridgeway, a confirmé que la question pourrait effectivement y être évoquée.

30. History, and the Council of Europe, an organisation committed to upholding human rights, will judge the superpowers harshly if it becomes increasingly apparent that "the United States and the Soviet Union, as well as neighbouring Middle East nations believe that keeping the Iranians and Iraqis bogged down in battle will make them more manageable" as Robert C. Johansen and Michel G. Renner have written in an article entitled "For a united approach to ending the Gulf savagery" (*International Herald Tribune*, 14-15 February 1986).

31. The measures suggested by these authors from the World Policy Institute, which sponsors research on peaceful solutions to world conflicts, are the following :

"To begin with, Washington should undertake a major multilateral effort to restrain arms exports to both belligerents. Without these weapons, the war could not continue on its present scale. A ban on direct sales of United States arms to Iran did limit Tehran's prospects for military success. However, as the war shifted, the United States' tacit acceptance of Israeli, Egyptian, and other nations' arms exports undermined prospects for a cease-fire.

Secondly, the United States should scale down its regional military presence and encourage others to do likewise. Oil flows can be more effectively maintained by even-handed diplomacy than military intervention. The collapse of the Shah of Iran and the rebellion in South Yemen show the tenuousness of both superpowers' military influence. To promote regional stability, either Washington or Moscow could, without prior negotiations, pledge to abide by the following principles if reciprocated by the other :

- to refrain from expanding military bases or building new ones ;
- to transport no weapons ;
- to send no troops (even if invited) ;
- to seek, with states in the region, to maintain non-alignment and non-interference ;
- to support open trade.

Thirdly, the United States should explore the possibility of curtailing oil purchases from Iran and Iraq for as long as they remain at war. More than two thirds of the belligerents' oil revenues goes towards the war effort.

Fourthly, the Western countries, the Soviet Union, Saudi Arabia and its Gulf allies should stop extending credit to Iraq and Iran for the pro-

30. L'Histoire et le Conseil de l'Europe, organisation vouée à la défense des droits de l'homme, jugeront sévèrement les superpuissances s'il se révèle de plus en plus que «les Etats-Unis et l'Union Soviétique, ainsi que les nations voisines du Proche-Orient, croient que le fait de maintenir les Iraniens et les Irakiens enlisés dans la bataille les rendra plus faciles à manipuler» comme Robert C. Johansen et Michel G. Renner l'ont écrit dans un article intitulé «For a united approach to ending the Gulf savagery» (*International Herald Tribune*, 14-15 février 1986).

31. Les auteurs, membres du *World Policy Institute* qui parraine la recherche sur des solutions pacifiques des conflits mondiaux, proposent les moyens suivants :

«Pour commencer, Washington devrait engager un important effort multilatéral en vue de freiner les exportations d'armes à destination des belligérants. En l'absence de ces armements, la guerre ne pourra pas continuer sur son échelle actuelle. Une interdiction des ventes directes d'armes américaines à l'Iran a effectivement limité les perspectives de succès militaire de Téhéran. Toutefois, avec le changement de cap de la guerre, l'acceptation tacite par les Etats-Unis des exportations d'armes par Israël, l'Egypte et d'autres nations a sapé les perspectives de cessez-le-feu.

Deuxièmement, les Etats-Unis devraient réduire leur présence militaire dans la région et encourager les autres à en faire de même. Les approvisionnements en pétrole peuvent être plus efficacement maintenus par une diplomatie impartiale que par une intervention militaire. La chute du chah d'Iran et la rébellion au Sud-Yémen montrent la ténuité de l'influence militaire des deux superpuissances. Pour promouvoir la stabilité régionale, Washington ou Moscou pourrait, sans négociation préalable, s'engager à respecter les principes ci-après à condition que l'autre en fasse de même :

- s'abstenir d'élargir les bases militaires ou d'en construire de nouvelles ;
- ne pas transporter d'armes ;
- ne pas envoyer de troupes (même si on y est invité) ;
- essayer, avec les Etats de la région, de maintenir le non-alignement et la non-ingérence ;
- soutenir le commerce ouvert.

Troisièmement, les Etats-Unis devraient explorer la possibilité de réduire leurs achats de pétrole en Iran et en Irak aussi longtemps que ces deux pays restent en guerre. Plus des deux tiers des recettes pétrolières des belligérants sont consacrés à l'effort de guerre.

Quatrièmement, les pays occidentaux, l'Union Soviétique, l'Arabie Saoudite et ses alliés du Golfe devraient arrêter de faire crédit à l'Irak et

secution of the war. Since 1982, the United States and the Soviet Union each has granted between 1 thousand million and 2 thousand million dollars in commodity credits to Iraq. Credit restraints would meet Iranian conditions for a cease-fire along the pre-war borders. And there should be pledges to help reconstruction."

32. Such measures are unlikely, as the authors admit, in the absence of congressional pressure. Our Assembly should lend its support to current pressures in Congress seeking full explanations and a more coherent policy from President Reagan following the revelations—attributable to hard-liners in Tehran and notably to those close to Ayatollah Montazeri (Ayatollah Khomeiny's chosen successor) and the Office for the Export of the Revolution—that a secret deal involving the supply of arms and the release of the hostages Weir, Jenko and Jacobsen had been made with the more pragmatic leaders around Speaker Rafsanjani. Only time will tell the extent to which damage has been done to the credibility of the United States anti-terror policy, to relations with moderate Arab regimes and to Euro-American relations, or whether the outcome of the Gulf war, for whose aftermath the superpowers are preparing themselves, will be affected.

APPENDIX I

The League of Arab States
Brussels Office

Brussels, 7 March 1986

The Permanent Mission of the League of Arab States in Brussels addresses its compliments to the Council of Europe's Brussels Office and has the honour of requesting it to forward the attached *note verbale* concerning the conflict between Iran and Iraq from the Council of Heads of Arab Diplomatic Missions in Brussels to the Presidency of the Council of Europe in Strasbourg.

The Permanent Mission of the League of Arab States thanks the Council of Europe's Brussels Office for its co-operation and takes this opportunity of assuring it of its highest consideration.

Liaison Office
of the Council of Europe
155, rue de la Loi
B-1040 Brussels

Brussels, 6 March 1986

The Council of Heads of Arab Diplomatic Missions accredited to the Kingdom of Belgium, a

à l'Iran pour la poursuite de la guerre. Depuis 1982, les Etats-Unis et l'Union Soviétique ont accordé chacun entre 1 et 2 milliards de dollars en crédits de produits de base à l'Irak. Les restrictions de crédit répondraient aux conditions iraniennes de cessez-le-feu le long des frontières d'avant-guerre. Et il devrait y avoir des engagements à aider à la reconstruction.»

32. Les auteurs reconnaissent que de telles mesures sont improbables en l'absence de pressions du Congrès. Notre Assemblée devrait apporter son appui aux pressions actuellement exercées au Congrès pour obtenir des explications complètes et une politique plus cohérente de la part du Président Reagan à la suite des révélations — attribuables aux partisans de la ligne dure à Téhéran et notamment ceux qui sont proches de l'ayatollah Montazeri (successeur choisi de l'ayatollah Khomeiny) et à l'Office pour l'exportation de la révolution — selon lesquelles un accord secret comportant la livraison d'armes et la libération des otages Weir, Jenko et Jacobsen avait été conclu avec les dirigeants plus pragmatiques dans l'entourage du président Rafsanjani. Seul le temps dira l'ampleur du préjudice qui a été porté à la crédibilité de la politique antiterrorisme américaine, aux relations avec les régimes arabes modérés et aux relations américano-européennes ou si l'issue de la guerre du Golfe aux répercussions de laquelle les superpuissances se préparent s'en trouvera affectée.

ANNEXE I

Bureau de la Ligue
des Etats arabes
Bruxelles

Bruxelles, le 7 mars 1986

La Mission permanente de la Ligue des Etats arabes à Bruxelles présente ses compliments au Bureau de liaison du Conseil de l'Europe et a l'honneur de lui demander de bien vouloir transmettre la note verbale concernant le conflit entre l'Iran et l'Irak adressée par le Conseil des chefs de mission diplomatique arabes à Bruxelles et adressée à la présidence du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

La Mission permanente de la Ligue des Etats arabes remercie le Bureau de liaison du Conseil de l'Europe de sa bonne obligeance et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa haute considération.

Bureau de liaison
du Conseil de l'Europe
155, rue de la Loi
B-1040 Bruxelles

Bruxelles, le 6 mars 1986

Le Conseil des chefs de mission diplomatique arabes accrédité auprès du Royaume de Belgique, pays

member state of the Council of Europe, presents its compliments to the Presidency of the Council of Europe and has the honour of apprising it that, after a meeting held to assess the dangers resulting for the region from the continuing Iranian aggression against Iraq in the light of the latest attack against Iraqi territory, and bearing in mind that this new escalation in Iranian aggression and the serious consequences it involves are liable to entail a direct threat to stability and peace not only in the Gulf region but also worldwide, it wishes to submit the following observations to the Presidency of the Council of Europe:

1. The waging of the Iran-Iraq war over the last five years has been a major source of grave concern for Arab countries, which have drawn attention to the dangers inherent in the spread of the war and the extension of its geographical scope, with the consequent involvement of the region in confrontation, destruction and anarchy for a long time to come. Iran is persisting in its refusal to apply any of the Security Council resolutions, as well as the resolutions of the various international and regional conferences. It has always rejected all past and current mediation efforts aimed at putting an end to the conflict in a peaceful manner through negotiation in accordance with the principles of international law, whereas Iraq did not hesitate to subscribe to all such initiatives without any prior conditions.

Iraq has thus manifested its unequivocal desire to reach an agreement between the two sides, based on each one's legitimate rights and on non-interference by either side in the other's affairs and obliging Iran to give up the expansionist policy it is obstinately conducting at the expense of the region's peoples for the sake of what it calls "exporting the Revolution".

2. The Arab countries, being aware of the necessity of ending the war, have, through the League of Arab States, issued several appeals and taken various initiatives *vis-à-vis* different countries, as well as within the framework of the United Nations and the international organisations, in particular *vis-à-vis* the European Communities, for the purpose of inviting them to participate in the peace efforts aimed at putting an end to the war by resolving to place an embargo on arms sales to the party bent on continuing and spreading the war, by condemning the party refusing to conform to the will of the international community and by not placing on an equal footing the side which is respecting that will and the one which is ignoring it.

3. The Heads of Arab Diplomatic Missions consider that this new escalation in the war by Iran, together with its territorial expansion, constitutes a real, direct danger for the stability of the region which the mediation efforts conducted hitherto have attempted to avoid. The Council of Heads of Arab Diplomatic Missions emphasise that it is duty bound to draw the international community's attention to the latest aggression that is endangering Iraq's security and sovereignty and the Gulf region's stability, as well as international peace and security and the interests of states which maintain relations with the region's states.

The Council of Heads of Arab Diplomatic Missions appeals to the member states of the Council of Europe to have regard to the gravity of the situation and invites them to deploy all their efforts within the framework of the Security Council of the United Nations in

membre du Conseil de l'Europe, présente ses compliments à la présidence du Conseil de l'Europe et a l'honneur de porter à sa connaissance que, suite à la réunion tenue pour évaluer les dangers que fait peser sur la région la poursuite de l'agression iranienne contre l'Irak à la suite de la nouvelle attaque contre le territoire irakien, et conscient que cette nouvelle escalade de l'agression iranienne et les graves conséquences qu'elle implique sont de nature à entraîner une menace directe sur la stabilité et la paix, non seulement dans la région du Golfe, mais également sur celle du monde, il tient à faire part à la Présidence du Conseil de l'Europe des observations suivantes :

1. La poursuite de la guerre irako-iranienne durant ces cinq dernières années a été une source importante de graves inquiétudes pour les pays arabes qui ont attiré l'attention sur les dangers que représentent l'extension de la guerre et l'élargissement de son aire géographique, ce qui a pour conséquence d'entraîner la région dans l'affrontement, la destruction et l'anarchie pour une longue période. L'Iran persiste dans son refus d'appliquer toutes les résolutions du Conseil de sécurité ainsi que celles des conférences internationales et régionales. Il a toujours rejeté toutes les médiations déjà menées — et encore en cours — pour mettre fin au conflit d'une manière pacifique par la négociation et conformément aux principes du droit international, alors que l'Irak n'a pas hésité à souscrire à toutes ces initiatives sans aucune condition préalable.

L'Irak témoigne ainsi de sa volonté non équivoque de parvenir à un accord entre les deux parties, basé sur le droit légitime de chaque partie et sur la non-ingérence de l'un dans les affaires de l'autre, et obligeant l'Iran à renoncer à la politique d'expansion qu'il mène avec obstination aux dépens des peuples de la région au nom de ce qu'il prétend être « l'exportation de la Révolution ».

2. Les pays arabes, par la voix de la Ligue des Etats arabes, conscients de la nécessité de mettre fin à la guerre, ont lancé plusieurs appels et pris des initiatives auprès de différents pays ainsi que dans le cadre des Nations Unies et des organisations internationales, notamment auprès des Communautés européennes, en vue de les inviter à participer aux efforts de paix tendant à mettre fin à la guerre en décidant d'instaurer un embargo sur les ventes des armes à la partie qui s'obstine dans la poursuite de la guerre et à l'étendre, en condamnant la partie qui refuse de se conformer à la volonté internationale et en ne mettant pas sur un même pied d'égalité celui qui respecte cette volonté et celui qui l'ignore.

3. Les chefs de mission diplomatique arabes considèrent que cette nouvelle escalade de la guerre par l'Iran et son extension territoriale font peser un danger réel et direct sur la stabilité de la région que les médiations menées jusqu'à ce jour ont essayé d'éviter. Le Conseil des chefs de mission diplomatique arabes souligne qu'il est de son devoir d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la nouvelle agression qui met en danger la sécurité et la souveraineté de l'Irak, la stabilité de la région du Golfe ainsi que la paix et la sécurité internationales et les intérêts des pays qui entretiennent des relations avec les pays de la région.

Le Conseil des chefs de mission diplomatique arabes fait appel aux pays membres du Conseil de l'Europe pour qu'ils prennent conscience de la gravité de la situation et les invite à déployer tous leurs efforts dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations Unies,

order to terminate the conflict by condemning the Iranian aggression and imposing a comprehensive solution based on international law.

The Heads of Arab Diplomatic Missions are convinced that this appeal will be accorded all due attention by the Council of Europe in view of the gravity of the situation, and that the Council of Europe will spare no effort to support any action aimed at fostering a halt to hostilities and promoting any solution consistent with international law and with the principles and values of humanitarian and civilised behaviour to which the Council of Europe is dedicated.

To the Presidency
of the Council of Europe,
Strasbourg, France.

APPENDIX II

The League of Arab States
Brussels Office

Brussels, 20 November 1986

The Permanent Mission of the League of Arab States in Brussels sends its compliments to the Council of Europe and has pleasure in enclosing the text of the statement about the delivery of American arms to Iran issued on 19 November 1986 by the Heads of Arab Diplomatic Missions accredited to the Kingdom of Belgium and to the Grand Duchy of Luxembourg, at their extraordinary Council meeting.

The Permanent Mission of the League of Arab States thanks the Council of Europe for giving its attention to the statement and takes this opportunity to reaffirm its high esteem for the Council of Europe.

The Political Affairs Committee
Council of Europe
F-67006 Strasbourg Cedex
c/o Council of Europe Liaison Office
for the attention of Mr Ouchterlony, Head of Office.

Brussels, 20 November 1986

An extraordinary meeting of the Council of Heads of Arab Diplomatic Missions accredited to the Kingdom of Belgium, the Grand Duchy of Luxembourg and the European Communities took place on 13 November 1986 to consider the delivery of American arms to Iran and the consequences for peace and security in both the Middle East and the rest of the world.

At the end of the meeting, the Council of Heads of Arab Diplomatic Missions made the following statement:

1. The Heads of Arab Diplomatic Missions are deeply disturbed by reports that American arms have been delivered to Iran, all the more so now that the reports have been confirmed by the President of the United States of America himself. Such deliveries would run counter to Washington's previous policy on Iran.

en vue de mettre fin au conflit en condamnant l'agression iranienne et en imposant une solution globale basée sur le droit international.

Les chefs de mission diplomatique arabes sont convaincus que cet appel trouvera auprès du Conseil de l'Europe toute l'attention nécessaire eu égard à la gravité de la situation et qu'il ne ménagera aucun effort pour soutenir toute action tendant à favoriser l'arrêt de la guerre et à appuyer toute solution conforme à la loi internationale, aux principes et aux valeurs humanitaires et civilisationnels auxquels le Conseil de l'Europe est attaché.

A la présidence
du Conseil de l'Europe
Strasbourg, France.

ANNEXE II

Bureau de la Ligue
des Etats arabes
Bruxelles

Bruxelles, le 20 novembre 1986

La Mission permanente de la Ligue des Etats arabes à Bruxelles présente ses compliments au Conseil de l'Europe et a l'honneur de lui transmettre le texte de la déclaration émise par les chefs de mission diplomatique arabes accrédités auprès du Royaume de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg, réunis en conseil extraordinaire, le 19 novembre 1986, concernant la livraison d'armes américaines à l'Iran.

La Mission permanente de la Ligue des Etats arabes remercie le Conseil de l'Europe pour l'attention qu'il voudra bien accorder à la présente déclaration et saisit cette occasion pour lui renouveler les assurances de sa très haute considération.

Commission des questions politiques
du Conseil de l'Europe
F-67006 Strasbourg Cedex
c/o le Bureau de liaison du Conseil de l'Europe
à l'attention de M. Ouchterlony, Directeur.

Bruxelles, le 20 novembre 1986

Le Conseil des chefs de mission diplomatique arabes accrédité auprès du Royaume de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg et des Communautés européennes, a tenu une réunion extraordinaire en date du 13 novembre 1986 au cours de laquelle a été examiné le problème de la livraison d'armes américaines à l'Iran et les conséquences qui en découlent pour la paix et la sécurité de la région du Moyen-Orient et du monde.

A l'issue de cette réunion, le Conseil des chefs de mission diplomatique arabes a fait la déclaration suivante:

1. Les chefs de mission diplomatique arabes sont profondément préoccupés par les informations faisant état de livraisons d'armes américaines à l'Iran, d'autant plus que ces informations ont été confirmées par le Président des Etats-Unis d'Amérique lui-même, ce qui serait en contradiction avec la politique menée jusqu'à ce jour par Washington à l'égard de l'Iran.

2. The American Administration used to be convinced of Iran's negative role in the world, as far as terrorism was concerned, forcefully combating Iran's policy in respect of the taking of hostages and considering that the Khomeiny regime was stubbornly pursuing a war which threatened the security of Iraq and of the other countries in the region.

American officials have constantly reiterated that it was the duty of the United States, as a great power and a permanent member of the Security Council, to strive for an end to the war, and that they had assured the Arab states of its neutrality. Mr Shultz, the Secretary of State, confirmed this position at two meetings he had, in October 1985 and 1986, with the Foreign Ministers who were members of the Committee of Seven of the League of Arab States.

3. The Heads of Arab Diplomatic Missions note that there is a glaring contradiction between the United States' words and deeds. They are all the more concerned because these deliveries of arms, which have aggravated the situation and brought new tension between the Arab world and the United States, were made with the complicity of Israel and of international Zionism, thus ensuring that Washington became involved in carrying out Israel's destabilisation policy.

4. The Heads of Arab Diplomatic Missions reaffirm that it is Iran which is stubbornly pursuing the war and rejecting every peace initiative and all United Nations resolutions, and that Israel, for its part, rejects any initiative aiming to restore peace and to stop the conflict between itself and the Arab world and is perpetuating both the occupation of certain areas and the creation of settlements. The Heads of Arab Diplomatic Missions also believe that collaboration between Iran, Israel and the United States is opening up a new destructive phase for the region.

Aware that it is essential to combine the constructive efforts of the international community, with a view to putting an end to war and insecurity in the region, the Heads of Arab Diplomatic Missions condemn the collusion between Americans, Iranians and Zionists and make this appeal for member states of the European Communities and for the people of Europe to take action to halt these arms deliveries, which encourage Iran to continue the war, and to force Iran to accept the principles of international law and United Nations resolutions.

APPENDIX III

Report of the Secretary General of the United Nations to the Security Council

1. This report is submitted in compliance with Resolution 588 (1986) adopted unanimously by the Security Council on 8 October 1986 which, *inter alia*, requested the Secretary-General to intensify his efforts with the Islamic Republic of Iran and Iraq to give effect to Resolution 582 (1986) and to report to the Council by 30 November 1986.

2. Immediately upon the adoption of Resolution 588 (1986), I dispatched identical cables to the Foreign Ministers of the Islamic Republic of Iran and Iraq, requesting them to inform me of the present position of their respective Governments on Resolution 582

2. L'Administration américaine était convaincue du rôle négatif joué dans le monde par l'Iran en matière de terrorisme, elle combattait avec force la politique menée par l'Iran quant à la prise d'otages et considérait également que le régime de Khomeiny s'obstine à poursuivre une guerre qui menace la sécurité de l'Irak et des autres pays de la région.

Les responsables américains n'ont pas cessé d'affirmer qu'il est du devoir des Etats-Unis, en leur qualité de grande puissance et de membre permanent du Conseil de sécurité, d'œuvrer en vue de mettre fin à la guerre et ils ont assuré les Etats arabes de leur neutralité. Le secrétaire d'Etat Shultz a confirmé cette position au cours de deux rencontres qu'il a eues en octobre 1985 et 1986 avec les ministres des Affaires étrangères, membres du Comité des Sept de la Ligue des Etats arabes.

3. Les chefs de mission diplomatique arabes relèvent qu'il y a une flagrante contradiction entre les paroles et les actes des Etats-Unis. Ils sont d'autant plus inquiets que ces livraisons d'armes, qui ont aggravé la situation et introduit de nouvelles tensions entre le monde arabe et les Etats-Unis, ont été effectuées avec la complicité d'Israël et du sionisme international, réussissant à entraîner Washington à exécuter la politique israélienne de destabilisation.

4. Les chefs de mission diplomatique arabes affirment à nouveau que c'est l'Iran qui s'obstine à poursuivre la guerre, refusant toutes les initiatives de paix et les résolutions de l'ONU, et qu'Israël, pour sa part, rejette toutes les initiatives tendant à rétablir la paix et à mettre fin au conflit israélo-arabe et perpétue l'occupation de territoires et l'implantation de colonies. Les chefs de mission diplomatique arabes considèrent, par ailleurs, que la collaboration tripartite irano-israélo-américaine place la région sur la voie d'une nouvelle étape de destruction.

Conscients qu'il est impératif d'unir les efforts constructifs de la communauté internationale en vue de mettre fin au conflit et à l'insécurité dans la région, les chefs de mission diplomatique arabes condamnent la collusion américano-irano-sioniste et adressent cet appel aux pays membres des Communautés européennes et à l'opinion publique européenne afin d'agir dans le but de stopper les livraisons d'armes qui encouragent l'Iran à poursuivre la guerre et de l'obliger à se soumettre aux principes du droit international et aux résolutions de l'ONU.

ANNEXE III

Rapport du Secrétaire général des Nations Unies au Conseil de sécurité

1. Le présent rapport est soumis conformément à la Résolution 588 (1986), que le Conseil de sécurité a adoptée à l'unanimité le 8 octobre 1986, et dans laquelle il a, notamment, prié le Secrétaire général d'intensifier ses efforts auprès de la République islamique d'Iran et auprès de l'Irak pour donner effet à la Résolution 582 (1986) et de lui présenter un rapport le 30 novembre 1986 au plus tard.

2. Sitôt après l'adoption de la Résolution 588 (1986), j'ai envoyé des télégrammes identiques aux ministres des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran et de l'Irak, les priant de m'informer de la position actuelle de leurs gouvernements respectifs au

(1986), keeping in view the responses transmitted previously by them, and also requesting any proposals or ideas on how efforts could be intensified to secure the essential aims of that resolution. I further suggested that the two Governments might wish to consider, as one of the possible options to initiate a process to that end, the reactivation of the eight-point plan which I had presented to both parties in March 1985.

3. The response of the Government of Iraq, dated 13 October 1986, reaffirms Iraq's declared position on Resolution 582 (1986) as contained in Document S/17897 dated 5 March 1986, the principal elements of which are summarised below :

If the Iranian Government undertook to accept the resolution formally and made an effort to implement it unconditionally and in good faith, Iraq was ready to co-operate with the Security Council and with the Secretary-General in the implementation of Resolution 582 (1986) in good faith, once agreement was reached on the following points :

Iraq considered that the resolution represented a comprehensive and indivisible approach to settling the conflict, with the elements of the settlement interconnecting at all stages according to an established timetable so that the implementation of each stage would be a guarantee that the next stage would be also implemented ; the point of departure would be an immediate cease-fire, a cessation of all hostilities and withdrawal of all forces to the internationally recognised boundaries without delay, the time-limit between the cease-fire and the completion of withdrawal being established clearly and not exceeding a few weeks ; Iraq reaffirmed its confidence in the Secretary-General and in the mediation efforts he already had made with a view to achieving peace ; a comprehensive exchange of prisoners of war within a short period after the cessation of hostilities in co-operation with the International Committee of the Red Cross under defined procedures was essential ; Iraq could not undertake to comply with the resolution or any element thereof unless the points listed above were dealt with.

4. As regards the eight-point plan, Iraq's response of 13 October 1986 states that it does not consider the plan a balanced and practicable means for the initiation of a process towards the achievement of a comprehensive settlement of the conflict, which represents the fundamental aim of Resolution 582 (1986), and refers to the explanation of the Iraqi position, as contained in my report to the Security Council on my visit to the Islamic Republic of Iran and Iraq in March 1985. On that occasion Iraq had stated that any specific measures to mitigate the effects of war must be clearly linked to a comprehensive cease-fire within a time-table as otherwise they would have the effect of prolonging the war. Further, Iraq had maintained that the measures envisaged should include a mutual withdrawal of troops, a comprehensive exchange of prisoners of war and the need to envisage the reactivation of all ports. Iraq also had reiterated that all issues must be dealt with in an integrated framework.

5. The position of the Government of the Islamic Republic of Iran on Resolution 582 (1986), as conveyed in its response dated 25 November 1986, is summarised below :

sujet de la Résolution 582 (1986), compte tenu des réponses communiquées antérieurement par eux, et les priant aussi de me faire connaître toute proposition ou idée touchant la manière dont on pourrait intensifier les efforts en vue de réaliser les objectifs fondamentaux de cette résolution. J'avais aussi l'idée que les deux Gouvernements souhaiteraient peut-être envisager, entre autres options possibles pour lancer un processus dans ce sens, de réactiver le plan en huit points que j'avais présenté aux deux parties en mars 1985.

3. La réponse du Gouvernement irakien, datée du 13 octobre 1986, réaffirme la position déclarée de l'Irak touchant la Résolution 582 (1986), telle qu'elle était exposée dans le document S/17897 du 5 mars 1986 ; les principaux éléments en sont résumés ci-après :

Si le Gouvernement iranien s'engageait à accepter officiellement la résolution et s'employait à l'appliquer inconditionnellement et de bonne foi, l'Irak était prêt à coopérer avec le Conseil de sécurité et avec le Secrétaire général pour appliquer la Résolution 582 (1986) de bonne foi également, après qu'il aurait été convenu des points suivants :

L'Irak considérait que la résolution représentait une méthode globale et indivisible pour le règlement du conflit, les éléments du règlement s'articulant à tous les stades, selon un calendrier établi, et la mise en œuvre de chaque étape constituant une garantie pour celle de l'étape suivante ; le point de départ serait un cessez-le-feu immédiat, la cessation de toutes les hostilités et le retrait sans délai de toutes les forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues, le délai entre le cessez-le-feu et l'achèvement du retrait étant clairement fixé et ne dépassant pas quelques semaines ; l'Irak réaffirmait sa confiance dans le Secrétaire général et dans les efforts de médiation que ce dernier avait déjà déployés en vue de la paix ; il était indispensable de procéder à l'échange complet de prisonniers de guerre peu après la cessation des hostilités, en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge et selon des modalités clairement définies ; l'Irak ne pouvait s'engager à respecter la résolution ni aucun de ses éléments s'il n'était pas donné suite aux points précités.

4. En ce qui concerne le plan en huit points, l'Irak, dans sa réponse du 13 octobre 1986, déclare ne pas considérer que ce plan constitue un moyen équilibré et pratique pour lancer un processus tendant à parvenir à un règlement global du conflit, objectif fondamental de la Résolution 582 (1986), et il se réfère à l'explication de la position irakienne, telle qu'elle figure dans le rapport dont j'ai saisi le Conseil de sécurité au sujet de ma visite dans la République islamique d'Iran et en Irak en mars 1985. A cette occasion, l'Irak avait déclaré que toutes mesures visant spécifiquement à atténuer les effets de la guerre devaient être clairement liées à un cessez-le-feu général, assorti d'un calendrier, faute de quoi elles auraient pour conséquence de prolonger la guerre. Par ailleurs, l'Irak avait maintenu que, parmi les mesures envisagées, on devrait prévoir un retrait mutuel des troupes et un échange de tous les prisonniers de guerre et considérer la nécessité de remettre tous les ports en service. L'Irak avait en outre réaffirmé que toutes ces questions devaient être traitées dans un cadre intégré.

5. La position du Gouvernement de la République islamique d'Iran touchant la Résolution 582 (1986), telle qu'elle est exposée dans sa réponse datée du 25 novembre 1986, est résumée ci-après :

The first two paragraphs of the resolution, although containing certain positive elements, fall short of explicitly identifying Iraq as the aggressor, or of concrete measures for preventing Iraq from further use of chemical weapons, attacks against civilians and on third-party vessels, threats against civil aviation and other violations of the rules of international law, particularly the principles of international humanitarian law. The third paragraph is inoperative because the main purpose of the Iraqi invasion on 22 September 1980 was to divide Iran, to appoint a client regime in the occupied territories and ultimately to topple Iran's Islamic regime, and such Iraqi objectives have not changed; further, the 1975 Algiers Agreement, which had provided elaborate mechanisms for the peaceful settlement of disputes between Iran and Iraq, was officially proclaimed null and void on 17 September 1980 by President Saddam Hussein, and this does not augur well for future compliance by Iraq with its treaty obligations; therefore, Iran is determined not to sign any agreement with the current Iraqi regime; also, Iraq has been continuously receiving sophisticated military equipment from abroad, and Iran is not prepared to allow the flow of arms to Iraq by conceding a cease-fire and thus to enter into an arms race with Iraq. Regarding the fourth paragraph, Iran is prepared to co-operate within the framework of the third Geneva Convention of 1949. Iran has always welcomed the provisions of the seventh paragraph.

While observing that the framework of Resolution 582 (1986) has serious shortcomings, Iran is prepared to extend its full co-operation in the following areas:

a. The formulation of suitable security arrangements for the long-term security of the Persian Gulf region as proposed in its letter of 29 May 1986 (S/18381);

b. The adoption of measures for the implementation of paragraph 7 of the resolution and for the prevention of the geographic spread of the war;

c. Upholding the authority of the rules and principles of international law governing the conduct of war, particularly international humanitarian law;

d. The exchange of certain groups of prisoners of war by considering proposals in accordance with the third Geneva Convention of 1949.

As regards the eight-point plan, Iran considers that it could serve as a suitable basis for future efforts.

6. On the basis of the responses outlined above, the respective positions of the two parties on Resolution 582 (1986) may be distilled as follows:

Iraq's position is that the conflict should not be prolonged: there should be an immediate cease-fire with a cessation of all hostilities, followed by withdrawal of troops and exchange of prisoners of war within a short time-frame. Thereafter all aspects of the conflict should be subject to mediation or other means of settlement, including negotiation.

Les paragraphes 1 et 2 du dispositif, bien que contenant certains éléments positifs, ne désignent pas l'Irak expressément comme l'agresseur et ne mentionnent pas de mesures concrètes destinées à l'empêcher de continuer à utiliser des armes chimiques contre les civils et de se livrer à des attaques contre des navires de pays tiers, à des menaces contre l'aviation civile et à d'autres violations des règles du droit international, notamment des principes du droit humanitaire international. Le paragraphe 3 du dispositif est inopérant, car le principal objectif de l'invasion irakienne du 22 septembre 1980 était de diviser l'Iran, d'installer dans les territoires occupés un régime à la solde de l'Irak et finalement de renverser le régime islamique, autant d'objectifs irakiens qui n'ont pas changé; en outre, l'Accord d'Alger de 1975, qui prévoyait les dispositifs les plus perfectionnés en vue d'un règlement pacifique des différends entre l'Iran et l'Irak, a été officiellement déclaré nul et non avenue le 17 septembre 1980 par le Président Saddam Hussein, et cela augure mal du respect par l'Irak des obligations conventionnelles qu'il pourrait contracter à l'avenir. En conséquence, l'Iran est déterminé à ne signer aucun accord avec le régime irakien actuel; en outre, l'Irak n'a cessé de recevoir du matériel militaire perfectionné envoyé de l'étranger et l'Iran n'est pas disposé, en acceptant un cessez-le-feu, à laisser les armes affluer vers l'Irak ni à entamer de la sorte une course aux armements avec l'Irak. En ce qui concerne le paragraphe 4 du dispositif, l'Iran est disposé à coopérer dans le cadre de la troisième Convention de Genève de 1949. Il a toujours accueilli favorablement les dispositions du paragraphe 7 du dispositif.

Tout en faisant observer que le cadre de la Résolution 582 (1986) présente de graves lacunes, l'Iran est disposé à apporter une coopération sans réserve dans les domaines suivants:

a. Elaboration des arrangements appropriés en matière de sécurité en vue d'instaurer dans la région du Golfe persique la sécurité à long terme proposée dans sa lettre du 29 mai 1986 (S/18381);

b. Adoption de mesures visant à appliquer le paragraphe 7 de la résolution et à empêcher l'extension géographique de la guerre;

c. Respect des règles et principes du droit international régissant la conduite de la guerre, notamment du droit humanitaire international;

d. Echange de certains groupes de prisonniers de guerre après examen des propositions conformes aux dispositions de la troisième Convention de Genève de 1949.

L'Iran estime en outre que le plan en huit points peut constituer une base utile aux efforts entrepris dans l'avenir.

6. A partir des réponses résumées plus haut, on peut analyser comme suit la position des deux parties touchant la Résolution 582 (1986):

Pour l'Irak, le conflit ne doit pas être prolongé: il faut observer un cessez-le-feu immédiat, avec cessation de toutes les hostilités suivi d'un retrait des forces et d'un échange des prisonniers de guerre dans de brefs délais. Après quoi, tous les aspects du conflit pourront être soumis à une médiation ou à d'autres moyens de règlement, y compris des négociations.

Iran's position is that because the original Iraqi aim in invading Iran—the toppling of the Iranian regime—has not changed, and because Iraq abrogated the Algiers Agreement of 1975, Iran is not prepared to accept a cease-fire or to sign any agreement with the present Iraqi regime. Iran is prepared to co-operate in arrangements for security in the Persian Gulf region, for preventing the widening of the conflict, for observance of international law governing the conduct of war and for the exchange of certain groups of prisoners of war.

As is clearly evident from the positions of the two parties described above, at present they show no degree of coincidence which would provide a basis for the presentation of specific proposals designed to give effect to Resolution 582 (1986).

7. I wish to take the opportunity of this report to the Security Council to address the justifiably deep concern of the international community, and in particular of neighbouring regional states, over the danger of the widening of this unfortunate and prolonged conflict between Iran and Iraq. A major source of this risk lies in the potential repercussions of the increasingly large number of attacks on merchant vessels in the region. By 25 November 1986, 97 attacks on merchant vessels had been reported for that year compared to 61 during the year 1985. The casualty toll in 1985 was 5 fatalities, 20 injured and 2 missing, while so far this year it is 34 fatalities, 40 injured and 10 missing.

8. Since October 1984 I have received several communications from various maritime organisations protesting against the loss of life and property caused by attacks on shipping and appealing for the use of my good offices to bring about the cessation of such attacks. Such approaches emanated from the following organisations:

- International Transport Workers Federation, London;
- International Chamber of Shipping, London;
- International Shipping Federation, London;
- International Confederation of Free Trade Unions, Brussels;
- International Association of Independent Tanker Owners, Oslo;
- Liberian Shipowners Council, New York.

9. The contents of these appeals were conveyed on occasion to the Governments of Iran and Iraq, most recently on 12 June 1986, the International Maritime Organisation and the International Labour Organisation being kept appropriately informed. On 3 November 1986 I received another approach on similar lines from nine international maritime organisations, including three from among those listed above.

10. Since, despite my past efforts, the attacks on merchant shipping have continued and even escalated, I feel duty bound to inform the Security Council of my previous contacts, and to bring this latest appeal to the attention of the Security Council. I also attach, for their information, the texts of my message of 12 June 1986 and of the responses received.

Pour l'Iran, l'Irak n'a pas renoncé à l'objectif qui était initialement le sien lorsqu'il a envahi l'Iran, à savoir renverser le régime iranien, et il a en outre abrogé l'Accord d'Alger de 1975. L'Iran n'est donc pas disposé à accepter un cessez-le-feu ou à signer un accord quelconque avec le régime irakien actuel. L'Iran est disposé à coopérer aux arrangements visant à instaurer la sécurité dans la région du Golfe persique, à empêcher l'extension du conflit, à faire respecter le droit international régissant la conduite de la guerre et à échanger certains groupes de prisonniers.

Comme il ressort clairement de ce qui précède, il n'y a pas entre les positions des deux parties de points de rencontre qui permettraient de présenter des propositions concrètes visant à donner effet à la Résolution 582 (1986).

7. Je saisis l'occasion que m'offre la présentation du présent rapport au Conseil de sécurité pour évoquer l'inquiétude, à juste titre profonde de la communauté internationale et, en particulier, des Etats voisins de la région, devant le risque de voir s'étendre ce conflit malheureux et prolongé entre l'Iran et l'Irak. Un des éléments les plus importants de ce danger tient aux répercussions que pourraient avoir les attaques dont les navires marchands sont de plus en plus fréquemment la cible dans la région. Au 25 novembre 1986, il y avait eu 97 attaques contre des navires marchands depuis le début de l'année, le chiffre étant de 61 pour l'année 1985. L'an dernier, ces attaques avaient fait 5 morts, 20 blessés et 2 disparus; depuis le début de 1986, elles ont déjà fait 34 morts, 40 blessés et 10 disparus.

8. Depuis octobre 1984, j'ai reçu plusieurs communications de diverses organisations maritimes élevant des protestations contre des attaques meurtrières et destructrices de navires marchands, et faisant appel à mes bons offices pour tenter d'obtenir la cessation de ces attaques. Ces appels émanaient des organisations suivantes:

- Fédération internationale des ouvriers du transport (Londres);
- Chambre internationale de la marine marchande (Londres);
- Fédération internationale des armateurs (Londres);
- Confédération internationale des syndicats libres (Bruxelles);
- Association internationale des armateurs indépendants de pétroliers (Oslo);
- Liberian Shipowners Council (Conseil des armateurs libériens) (New York).

9. La teneur de ces appels a été chaque fois communiquée aux Gouvernements iranien et irakien; la dernière de ces communications date du 12 juin 1986 et l'Organisation maritime internationale et l'Organisation internationale du travail ont été, comme il se doit, tenues au courant. Le 3 novembre 1986, j'ai reçu un nouvel appel dans des termes analogues, émanant de neuf organisations maritimes internationales, dont trois figurent sur la liste ci-dessus.

10. Puisque, en dépit de mes efforts passés, les attaques dirigées contre des navires marchands se sont poursuivies et même multipliées, je me sens tenu d'informer le Conseil de sécurité des contacts que j'ai pris précédemment et de porter ce dernier appel à son attention. J'y joins, pour information, le texte de mon message du 12 juin 1986 et des réponses reçues.

11. I consider it opportune to bring these aspects of the situation to the attention of the Security Council having in mind the fundamental interest of the international community in preserving the principle and practice of the freedom of navigation, also for humanitarian considerations and, further, in view of Resolution 582 (1986) which, *inter alia*, deplores attacks on neutral shipping and calls upon states to exercise the utmost restraint from any act which may lead to a further escalation and widening of the conflict. It is generally recognised that international law does not permit states engaged in military operations total freedom of action against merchant vessels of third states engaged in legitimate commerce.

12. A further disturbing development in the region is the expansion of the area in which the attacks on shipping are occurring, and reports that some may have taken place in or near the territorial waters of littoral states. Another source of risk arises from the recent raids on the oil installations of some of these states. These trends cannot but be cause for alarm to their governments.

13. It is self-evident that the primary and overriding goal of all the efforts exerted by the Security Council and by the Secretary-General in dealing with the situation between Iran and Iraq has been the termination of this ruinous and increasingly dangerous conflict. The realisation of this aim also would, *ipso facto*, bring about the end of several deplorable practices affecting both combatants and non-combatants as well as neutral parties which have been recounted in this and earlier reports to the Security Council. As long as the hostilities continue, it remains in the vital interest of the international community to make every endeavour to preserve internationally established rules intended to mitigate the effects of armed conflict. The sharp escalation this year in attacks on merchant vessels, and the current intensification in attacks on civilian areas, add urgency to the situation.

14. The protracted nature of these hostilities, now in their seventh year, forcefully demonstrates the intractability of the underlying issues and the wide gap between the positions of the two sides: while Iraq declares its willingness to comply with resolutions of the Security Council, Iran remains unprepared to accept them on the grounds indicated above. Such a situation unfortunately creates an impasse in efforts to promote a settlement. Nevertheless, I feel constrained to reiterate my view that the Security Council must persevere in establishing a basis upon which both Iran and Iraq will find it possible to extend their co-operation to the United Nations in dealing with the threat to regional and international peace and security and to advance the prospects for a peaceful settlement.

15. For my part, I shall maintain my contacts with both parties in a continuing effort to identify any opportunity to promote a cessation of hostilities. The fifth Islamic Summit Conference in Kuwait in January 1987 will present an occasion for my holding direct talks with leaders of the Islamic Republic of Iran and Iraq, as well as of other governments in the region. In the meantime I shall continue to closely study all developments impinging on the situation, including those on which infor-

11. J'estime qu'il est temps de porter ces aspects de la situation à l'attention du Conseil de sécurité compte tenu non seulement de considérations humanitaires, mais aussi de l'intérêt fondamental qui s'attache, pour la communauté internationale, à la sauvegarde du principe et de la pratique de la liberté de navigation, et compte tenu en outre de la Résolution 582 (1986) qui, entre autres dispositions, déplore les attaques contre des navires neutres et demande aux Etats de faire preuve de la plus grande retenue et de s'abstenir de tout acte qui pourrait intensifier et élargir encore le conflit. Il est généralement reconnu que le droit international ne laisse pas aux Etats engagés dans des opérations militaires l'entière liberté d'agir contre des navires marchands appartenant à des Etats tiers et utilisés à des fins commerciales légitimes.

12. Un autre élément inquiétant de l'évolution de la situation dans la région est l'extension de la zone dans laquelle ont lieu les attaques contre des navires marchands; il a été signalé que certaines de ces attaques se seraient produites dans les eaux territoriales d'Etats riverains ou à proximité. Les raids qui ont récemment eu lieu contre les installations pétrolières de plusieurs de ces Etats constituent une autre source de danger et le tour pris par la situation ne peut qu'alarmer les gouvernements concernés.

13. Il est tout à fait évident que le but essentiel, primordial, de tous les efforts déployés par le Conseil de sécurité et le Secrétaire général en ce qui concerne la situation entre l'Iran et l'Irak a été de mettre fin à ce conflit ruineux et de plus en plus dangereux. Y parvenir mettrait aussi, *ipso facto*, un terme à certaines pratiques déplorables qui font des victimes tant parmi les combattants que parmi les non-combattants et les éléments neutres et dont il est fait état dans le présent rapport et dans les rapports déjà soumis au Conseil de sécurité. Tant que les hostilités se poursuivent, il est d'un intérêt vital pour la communauté internationale de ne rien négliger pour préserver les règles internationalement établies en vue d'atténuer les effets des conflits armés. La brusque recrudescence, cette année, des attaques contre des navires marchands et l'intensification des bombardements de zones civiles à laquelle on assiste actuellement ajoutent encore à l'urgence de la situation.

14. La longueur des hostilités, qui entrent à présent dans leur septième année, prouve à l'évidence le caractère irréductible des problèmes en cause et le fossé profond qui sépare les positions des deux parties: alors que l'Irak se déclare prêt à observer les résolutions du Conseil de sécurité, l'Iran, pour les raisons indiquées plus haut, n'est toujours pas disposé à les accepter. Cette situation crée malheureusement une impasse où s'enlisent les efforts en faveur d'un règlement. Néanmoins, je me sens tenu de répéter au Conseil de sécurité qu'il doit persévérer dans ses efforts en vue d'établir la base sur laquelle l'Iran et l'Irak discerneront la possibilité de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies pour parer à la menace dirigée contre la paix et la sécurité régionales et internationales et d'améliorer les perspectives d'un règlement pacifique.

15. En ce qui me concerne, je resterai en contact avec les deux parties et ne cesserai de chercher toutes les occasions de favoriser la cessation des hostilités. La cinquième Conférence islamique au Sommet qui se tiendra au Koweït, en janvier 1987, me fournira l'occasion de m'entretenir directement avec des dirigeants de la République islamique d'Iran et de l'Irak, ainsi que d'autres gouvernements de la région. Dans l'intervalle, je continuerai à examiner attentivement tous les faits nouveaux

mation recently has become available, and whose full implications may take time to emerge.

16. At all times I shall remain, of course, in close touch with the Security Council in the endeavours of the United Nations to promote a peaceful settlement, on the basis of justice and honour, of this conflict which, tragically, already has reaped a grim harvest of precious life.

APPENDIX IV

Declaration by the Twelve on the Iraq-Iran conflict

Brussels, 26 January 1987

"The twelve states of the European Community are gravely concerned at the evolution of the conflict between Iraq and Iran. They support the United Nations Security Council resolutions which deplore the initial acts which gave rise to the conflict, as well as its continuation.

The recent dramatic escalation of this long and deplorable conflict :

- serves only to increase further the loss of human life and the suffering of combatants and civilians as well as the damage to the economic infrastructure of both countries ;

- has brought fresh allegations of serious breaches of international humanitarian standards as well as laws governing armed conflict ;

- has been marked by an intensification of attacks on cities ;

- increases the risk of the conflict spreading to neighbouring countries and seriously threatens international and regional peace and security.

In this critical situation the Twelve hereby solemnly renew their appeal to the parties to cease hostilities immediately and to comply with Security Council Resolutions 582 and 588. They recall their declaration of 8 April 1986 in which they condemned without qualification the use of chemical weapons and asked for strict compliance with the provisions of the 1925 Geneva Protocol.

They continue to support fully the mediation efforts of the Secretary General and have noted with interest his intention to go to Kuwait on the occasion of the Summit meeting of the Islamic Conference Organisation, which is being held at a particularly critical moment."

ayant des répercussions sur la situation, notamment ceux sur lesquels des informations sont depuis peu disponibles et dont les conséquences ne pourront apparaître dans toute leur ampleur que dans un certain temps.

16. Bien entendu, je resterai à tout moment en étroit contact avec le Conseil de sécurité dans le cadre des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour favoriser un règlement pacifique, dans la justice et dans l'honneur, de ce conflit tragique qui a déjà prélevé un terrifiant tribut en précieuses vies humaines.

ANNEXE IV

Déclaration des Douze sur le conflit entre l'Irak et l'Iran

Bruxelles, 26 janvier 1987

« Les douze Etats membres de la Communauté européenne se déclarent hautement préoccupés par la tournure que prennent les hostilités entre l'Irak et l'Iran. Ils soutiennent les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies qui déplorent tant les actes initiaux qui ont donné naissance à ce conflit que sa poursuite.

La récente escalade dramatique d'un conflit aussi long et regrettable :

- ne fait qu'augmenter encore les pertes de vies humaines et les souffrances des combattants et des civils ainsi que les pertes de substance économique dans les deux pays ;

- s'accompagne de nouvelles allégations de graves violations des normes humanitaires internationales et autres lois régissant les conflits armés ;

- se caractérise par une intensification des attaques dirigées sur les villes ;

- augmente le risque d'extension aux pays voisins et menace gravement la paix et la sécurité régionale et internationale.

Dans cette situation critique les Douze en appellent de nouveau et solennellement aux parties afin qu'elles cessent immédiatement les hostilités et se conforment aux Résolutions 582 et 588 du Conseil de sécurité. Ils rappellent leur déclaration du 8 avril dernier par laquelle ils condamnaient sans réserve l'emploi d'armes chimiques et demandaient le respect strict des dispositions du Protocole de Genève de 1925.

Ils continuent de soutenir pleinement les efforts de médiation du Secrétaire général et ont pris connaissance avec intérêt de son intention de se rendre au Koweït à l'occasion de la réunion au Sommet de l'Organisation de la Conférence islamique qui se tient à un moment particulièrement critique.»

APPENDIX V

Islamic Summit opens with call to end Iran-Iraq war

(Extract from Reuter report)

Kuwait, 26 January 1987

An Islamic Summit opened today with a call by host country Kuwait for an end to the Iran-Iraq war, which it called the main obstacle to Muslim unity.

Kuwait's Sheikh Jaber al-Ahmed al-Sabah called the conflict seven years of disaster that had led to "the loss of our young, of our co-operation and our hopes for peace".

Leaders representing most of the world's one thousand million Muslims were assembled at a palatial conference centre barely 80 km. (50 miles) from the front.

Security was exceptionally tight after a bomb blast in the city two nights ago and threats by pro-Iranian extremist groups to disrupt the Summit.

Iran rebuffed Islamic leaders by boycotting the conference, declaring Kuwait was not a neutral and safe venue. All other states in the forty-six-member Islamic Conference Organisation (ICO) were represented—not all by their leaders.

Notable absentees were Morocco's King Hassan, criticised by some Arab states for meeting the Israeli Prime Minister Shimon Peres last year, Libya's Muammar Gaddafi and Indonesia's President Suharto, leader of the most populous Islamic nation.

Egypt was symbolically welcomed back into the Arab fold with the presence of President Hosni Mubarak at his first Islamic Summit. Egypt was suspended by the ICO for a 1979 peace treaty with Israel but reinstated at the 1984 Summit.

"We welcome the Arab Republic of Egypt and express hope that Egypt's co-operation with the Islamic endeavour will be uninterrupted," Sheikh Jaber said.

ANNEXE V

Le Sommet islamique s'ouvre sur un appel à la cessation de la guerre entre l'Iran et l'Irak

(Extrait du communiqué de l'agence Reuter)

Koweït, 26 janvier 1987

Un Sommet islamique s'est ouvert aujourd'hui sur un appel du pays hôte, le Koweït, pour qu'il soit mis fin à la guerre entre l'Iran et l'Irak, guerre considérée comme principal obstacle à l'unité musulmane.

Le Cheik Jaber al-Ahmed al-Sabah du Koweït a qualifié ce conflit de sept années de désastre qui avaient entraîné la «mort de nos jeunes, la fin de notre coopération et de nos espoirs de paix».

Des chefs d'Etat représentant la plus grande partie du milliard de musulmans que compte la planète étaient réunis dans un centre de conférence situé à 80 km à peine du front.

Des mesures de sécurité exceptionnellement strictes avaient été prises, suite à l'explosion d'une bombe dans la ville deux nuits auparavant et à des menaces lancées par des groupes extrémistes pro-iraniens de faire échouer le Sommet.

L'Iran avait manifesté sa mauvaise humeur à l'égard des dirigeants islamiques en boycottant la conférence, déclarant que le Koweït n'était pas un lieu de réunion neutre et sûr. Tous les autres Etats membres de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), qui en compte quarante-six, étaient représentés — quoique pas toujours par leur chef.

Au nombre des absents remarquables figuraient le Roi Hassan du Maroc, critiqué par certains Etats arabes pour avoir rencontré l'an dernier Shimon Peres, Premier ministre d'Israël à l'époque, Muammar Kadhafi de Libye et le Président Suharto d'Indonésie, chef de la nation islamique la plus peuplée.

L'Egypte a marqué symboliquement sa rentrée au sein du monde arabe par la présence du Président Hosni Mubarak, dont c'était le premier Sommet islamique. L'Egypte avait été suspendue par l'OCI pour avoir conclu en 1979 un traité de paix avec Israël, mais avait été réintégrée lors du Sommet de 1984.

«Nous souhaitons la bienvenue à la République arabe d'Egypte et exprimons l'espoir que la coopération de l'Egypte avec le projet islamique se poursuivra sans interruption», a déclaré le Cheik Jaber.